

---

# « Quelle France numérique pour 2020 ? » : un résumé du livre blanc de la FIRIP, proposé par le blog Adista



Adista, le 11 juin 2014 – Quelle France numérique pour 2020 ?, par Clémence M.

[...] C'est ce que le gouvernement a fixé comme objectif. Comment va-t-on y parvenir ? Avec quels moyens techniques, humains et financiers ? Quels sont les enjeux inhérents à notre vie quotidienne ? Quels impacts dans le monde de l'entreprise ? La FIRIP fait un état des lieux dans son livre blanc "Quelle France numérique pour 2020" et met en perspective, exemples à l'appui, les différents axes qui en découlent (services, usages, infrastructures, emploi, formation...).

Cet article résume le Livre Blanc, avec **une mise en évidence des sujets aménagement numérique du territoire, méthodologie, financement, création d'emplois, dynamisation de l'économie** ; et des enjeux comparés à l'électrification du territoire ou au développement du chemin de fer.[...]



## [...] **Les enjeux des RIP**

Les RIP, qui ont justement vu le jour grâce à cet article L1425-1, "ont permis de créer des réseaux ouverts, de couvrir intégralement un territoire, de fournir un service THD généralisé à tous les acteurs, populations, entreprises, services publics d'un territoire." affirme Pierre-Michel Attali, Directeur de l'Unité Développement, Responsable du pôle « Réseaux et Collectivités Locales », IDATE.

Mais qu'apporte concrètement le déploiement des RIP sur les territoires ? Voici quelques points importants à retenir :

- Réduction des zones blanches
- Nouveaux services grâce au dégroupage ou aux réseaux fibre optique
- Tarifs attractifs pour les particuliers et les entreprises grâce à la

mise en concurrence

- Dynamisation globale de l'économie avec l'implantation de nouvelles entreprises
- Génération d'emplois (on note un taux de chômage inférieur de 0,5 point sur les territoires "rippés") [...]

[...] **Quels investissements ?**

Le plan Très Haut Débit prévoit la mobilisation de 20 milliards € dans les 10 prochains années dont 3 milliard de subventions apportées par l'Etat pour soutenir les projets des collectivités territoriales. Du point de vue de Serge Bergamelli, Directeur général du CNED "En 10 ans, les collectivités se sont ainsi appropriées un sujet qui n'était pas dans leur domaine de compétences. Il faut souligner que l'initiative publique n'est pas une alternative à l'initiative privée mais un moyen de développer la concurrence, un effet levier : on injecte de l'argent pour que le privé puisse exploiter ces infrastructures. [...] On peut constater que l'initiative publique a en fait forcé les grands opérateurs à accélérer leurs propres investissements. Ils ont vu que s'ils ne répondaient pas aux DSP, ils allaient sortir du jeu." [...]

[Lire tout l'article](#) ⇒